

---

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit**

**Nom commercial**

Gummix SB RMA LFM-48

**Nom commercial**

**Utilisations identifiées**

**domaines d'application**

Matériaux de soudure

**Effet de la matière / du mélange**

**Fournisseur**

Almit GmbH

Dekan Groh Straße 4, DE-64720 Michelstadt

Téléphone : +49 (0)6066 968840, Fax : +49 (0)6066 9688418

E-Mail : [info@almit.de](mailto:info@almit.de)

Internet : [www.almit.de](http://www.almit.de)

**Service des renseignements**

Uwe Niedermayer

E-mail (personne compétente):

[uniedermayer@almit.de](mailto:uniedermayer@almit.de)

**E-mail (personne compétente)**

**Fabricant**

Nihon Almit Co. Ltd.

Almit Building 2-14-2, Yayoicho, Nakano-ku, JP-164 Tokyo

164-8666

Téléphone : 00981 333792277

E-Mail : [tokyo2@almit.co.jp](mailto:tokyo2@almit.co.jp)

Internet : [www.almit.com](http://www.almit.com)

**Téléphone**

---

## 2. Identification des dangers

### 2. Identification des dangers

**Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

R42/43

**Phrases R**

42/43

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Resp. Sens. 1	H334	
Skin Sens. 1	H317	

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Indications complémentaires****Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

GHS07



GHS08

**Mot signal**

Danger

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Consignes de sécurité****Prévention**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Réaction**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Stockage**

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Informations supplémentaires sur les dangers (UE)****Propriétés nuisibles à la santé**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Autres dangers****Effet(s) physico-chimique(s) nocif(s) possible(s)**

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

**Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)**

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Autres effets néfastes**

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée.

Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

**3. Composition/informations sur les composants****REACH numéro d'enregistrement****Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
8050-09-7	232-475-7	colophane	2,3 - 3,7	R43
7440-22-4	231-131-3	argent métallique	2,8 - 3,2	

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
8050-09-7	232-475-7	colophane	2,3 - 3,7	Skin Sens. 1, H317
7440-22-4	231-131-3	argent métallique	2,8 - 3,2	

**4. Premiers secours****Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

**Après inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Provoquer les vomissements si le patient est conscient, et appeler un médecin.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant  
mousse  
moyen d'extinction sèche  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone  
sable

### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

### Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### Les méthodes de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

### Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Conserver dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des acides et des bases.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

**Stabilité au stockage**

durée de stockage jusqu'à 24 mois.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)**

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
7440-22-4	argent métallique	8 heures	0,1		

**Protection respiratoire**

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée  
appareil de protection respiratoire isolant

**Protection des mains**

gants en PVC

gants en néoprène

**Protection des yeux**

lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection de la peau**

vêtement de protection

**Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Etat**  
solide

**Couleur**  
gris argent

**Odeur**  
inodore

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Plage de fusion</b>	217 - 221 °C				
<b>Point d'éclair</b>	aucun				
<b>Température d'inflammation</b>	aucune				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Pression de vapeur</b>	< 0,1 mbar	20 °C			
<b>Densité</b>	7,4 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité relative à l'état de vapeur</b>	6	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble
<b>Viscosité</b>	non déterminé				
<b>Danger d'explosion</b>	aucune				
<b>Informations diverses</b>					

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

non déterminé

### Matières à éviter

Réactions avec les acides et les oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone  
composés métalliques toxiques  
vapeurs/gaz irritants

## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	sensibilisant			

## 12. Informations écologiques

### 12. Informations écologiques

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

Taux d'élimination

Méthode d'analyse

Méthode

Evaluation

### Biodégradabilité

N'est pas dégradé facilement.

#### Dégradabilité selon WRMG

Compte-tenu de la consistance du produit, pas de dispersion dans l'environnement possible. De ce fait, en l'état actuel de nos connaissances, les effets écologiques néfastes sont peu vraisemblables.

#### Mobilité et bioaccumulation potentielle

#### Mobilité et bioaccumulation potentielle

#### Mobilité et bioaccumulation potentielle

#### Remarques générales

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Recommandations relatives au produit

Collecter les déchets dans des récipients appropriés, étiquetés et se fermant hermétiquement. Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

## 14. Informations relatives au transport

#### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

## 15. Informations réglementaires

#### Évaluation de la sécurité chimique

## 16. Autres informations

#### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

#### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

#### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.